



Décompte des mouvements fœtaux

Claudia Chavez, inf. clinicienne

Description sommaire

La future maman peut commencer à ressentir les mouvements fœtaux entre la 16^e et 20^e semaine de grossesse. Après la 24^e semaine, elle perçoit les mouvements du bébé de manière régulière et constante.

Le décompte des mouvements du bébé, appelé décompte des mouvements fœtaux (DMF), n'est pas recommandé pour toutes les grossesses. Toutefois, la future mère qui ne présente aucun facteur de risque doit être sensibilisée aux mouvements de son bébé, de la 26^e semaine à la fin de sa grossesse.

Causes

Une diminution des mouvements fœtaux peut être causée par différents facteurs. Les plus connus sont :

- ▶ **Le nombre de semaines de grossesse :** Il est noté qu'un fœtus diminue ses mouvements vers la 32^e semaine de gestation. Par contre, ses mouvements restent quand même actifs.
- ▶ **Le rythme de jour du fœtus :** Les bébés sont plus actifs en soirée.
- ▶ **La prise de certains médicaments :** Les narcotiques et les antidépresseurs peuvent influencer les mouvements du bébé.
- ▶ **La cigarette :** Fumer réduit le débit sanguin au bébé et, ainsi, réduit temporairement ses mouvements.

D'autres facteurs peuvent influencer la perception ou non des mouvements du bébé, comme la position du placenta.

Un faible pourcentage des femmes ne ressentent pas les mouvements du bébé.

Symptômes à surveiller

Le DMF est indiqué pour les grossesses à risque ou pour les femmes ayant des antécédents obstétricaux. Voici quelques exemples :

- ▶ Diabète préexistant ou un diabète gestationnel avec insuline ;
- ▶ Haute pression artérielle ;
- ▶ Décollement du placenta ;
- ▶ Fœtus ayant une ou des malformations ;

- ▶ Retard de croissance du fœtus ;
- ▶ Mort fœtale antérieure ;
- ▶ Diminution des mouvements fœtaux pendant la grossesse.

Tests et procédures

Comment procéder au décompte des mouvements fœtaux ?

Si le DMF est indiqué, il devra être fait quotidiennement, et ce, à partir de la 26^e semaine et jusqu'à la fin de la grossesse.

Il est préférable de procéder au DMF en soirée, dans un endroit calme, afin de porter toute son attention sur les mouvements du bébé. Les positions à privilégier sont la position semi-assise ou la position allongée sur le côté gauche.

Différentes méthodes sont recommandées pour procéder au décompte des mouvements fœtaux. Celle privilégiée par le CHUSJ est de compter 6 mouvements sur une période de 2 heures maximum.

- ▶ Si les 6 mouvements sont perçus bien avant les 2 heures, l'examen est terminé.
- ▶ Par contre, si les 6 mouvements ne sont pas ressentis, une évaluation s'avère nécessaire en **téléphonant** et en se rendant à l'unité des naissances de votre centre hospitalier.

Ressources et liens utiles

« Surveillance du bien-être fœtal : Directive consensus d'antepartum et intrapartum »
Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada, vol 29, n° 9 (septembre 2007), p. s3 à s21.

Susan Mattson et Judy E. Smith. « Core Curriculum for Maternal-Newborn Nursing ». 4th edition, Saint-Louis, Saunders Elsevier, 2011.

Trohaino, Nan H *et al.* *Awhonn High-risk & Critical Care Obstetrics*. 3rd edition, Wolters Kluwer/Lippincott Williams & Wilkins, 2013.